

ÉPREUVE DE LECTURE CRITIQUE D'UN ARTICLE MÉDICAL

L'objectif de l'épreuve est d'amener l'étudiant à lire de façon critique et à analyser le contenu d'un article en vue de son autoformation actuelle et future. Le mot critique ne doit pas être entendu dans le sens où l'on demanderait aux étudiants de chercher systématiquement tous les défauts d'un article. Cette épreuve part du principe que toute information médicale doit être analysée avec du recul, en cherchant les défauts éventuels mais aussi les limites, les implications, l'utilité pour la pratique.

L'article choisi doit être considéré comme de bonne qualité (le but de l'enseignement de la lecture critique est de donner à la fois le sens critique et le goût de la lecture).

I – PRINCIPES DE L'ÉPREUVE

L'épreuve porte sur des articles :

- ❖ Médicaux scientifiques originaux, c'est-à-dire rapportant une étude d'observation ou expérimentale, traitant d'un sujet mentionné dans le programme de la deuxième partie du 2^{ème} cycle (bulletin officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 31 du 30 août 2001 à l'adresse www.education.gouv.fr/bo/2001/31/sup.htm)
- ❖ Issus d'une revue médicale avec comité de lecture,
- ❖ En français (articles primitivement en français ou traduits d'une autre langue).
- ❖ Utilisés en entier (ce qui est souhaitable) ou partiellement s'ils sont trop longs.
- ❖ Seront supprimés :
 - Le résumé de l'article puisqu'élaborer un résumé est constitutif de l'épreuve ;
 - Le nom des auteurs et la référence de la revue dans la mesure où l'article peut être traduit ou constituer un extrait du texte original.

II – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Rédactionnelle, elle dure 3 heures et compte pour 10% de la note totale des épreuves classantes nationales (5% en 2009 puis 10% dès 2010). Les réponses se font avec des phrases construites ; le style télégraphique n'est pas accepté. Les abréviations ne sont pas admises sauf celles qui figurent sur le site du CNCI.

L'étudiant est libre d'organiser et de répartir son temps comme il le souhaite entre lecture et rédaction.

L'épreuve comporte deux parties : un résumé (20% de la note) et des questions (80 % de la note).

1°) Le résumé doit être structuré en fonction du contenu de l'article. Il comporte généralement : objectifs de l'étude, matériel et méthodes, résultats et conclusion. **Il ne doit pas dépasser 250 mots.**

2°) Les questions sont au nombre de 6 à 10 et portent sur les objectifs pédagogiques ci-dessous. La longueur des réponses peut varier selon le type de question et n'est pas limitée par un cadre : en moyenne, la question doit amener l'étudiant à répondre sous forme de phrases.

III – CONSEILS POUR L'ELABORATION DE L'EPREUVE

A – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- IDENTIFIER

1°) L'objet d'un article médical scientifique, parmi les suivants : évaluation d'une procédure diagnostique, d'un traitement, d'un programme de dépistage, estimation d'un pronostic, enquête épidémiologique à l'exclusion des meta-analyses.

2°) La « question » posée par les auteurs (hypothèse)

- ANALYSER LA METHODOLOGIE

❖ Population étudiée :

3°) Identifier les caractéristiques (données démographiques) de la population étudiée, à laquelle, les conclusions pourront être appliquées.

4°) Analyser les modalités de sélection des sujets, critères d'inclusion et de non inclusion et d'exclusion.

5°) Identifier la technique de randomisation et vérifier sa cohérence, le cas échéant.

6°) Discuter la comparabilité des groupes soumis à la comparaison.

7°) Discuter l'évolution des effectifs étudiés et leur cohérence dans la totalité de l'article ; savoir si le calcul du nombre de sujets nécessaires a été effectué à priori

❖ Méthodes

8°) S'assurer que la méthode employée est cohérente avec le projet du travail et qu'elle est effectivement susceptible d'apporter « une » réponse à la question posée dans l'introduction.

9°) Vérifier que les analyses statistiques (en fonction de notions élémentaires) sont cohérentes avec le projet du travail ; connaître les limites de l'analyse par sous groupe ; connaître la notion de perdus de vue.

10°) Vérifier le respect des règles d'éthique.

- ANALYSER LA PRESENTATION DES RESULTATS

11°) Analyser la présentation, la précision et la lisibilité des tableaux et des figures, leur cohérence avec le texte et leur utilité.

12°) Vérifier la présence des indices de dispersion permettant d'évaluer la variabilité des mesures et de leurs estimateurs.

- CRITIQUER L'ANALYSE DES RESULTATS ET DE LA DISCUSSION

13°) Discuter la nature et la précision des critères de jugement des résultats.

14°) Relever les biais qui ont été discutés. Rechercher d'autres biais d'information et de sélection éventuels non pris en compte dans la discussion et relever leurs conséquences dans l'analyse des résultats.

15°) Vérifier la logique de la discussion et sa structure. Reconnaître ce qui relève des données de la littérature et ce qui est opinion personnelle de l'auteur.

16°) Discuter la signification statistique des résultats.

17°) Discuter la pertinence clinique des résultats.

18°) Vérifier que les résultats offrent une réponse à la question annoncée.

19°) Vérifier que les conclusions sont justifiées par les résultats.

20°) Indiquer le niveau de preuve de l'étude (grille de l'HAS).

- EVALUER LES APPLICATIONS CLINIQUES

21°) Discuter la ou les applications potentielles proposées par l'étude

- ANALYSER LA FORME DE L'ARTICLE

22°) Identifier la structure IMRAD (Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion) et s'assurer que les divers chapitres de la structure répondent à leurs objectifs respectifs.

23°) Faire une analyse critique de la présentation des références.

24°) Faire une analyse critique du titre.

B – REDACTION DES QUESTIONS

- ❖ Aucun calcul nouveau ne doit être demandé.
- ❖ Un commentaire de tableaux, figures ou calculs statistiques peut être demandé,
- ❖ La forme de l'article peut être discutée ; une nouvelle rédaction du titre ou d'un paragraphe peut être demandée.
- ❖ Il ne peut être posé de questions de mémorisation sur le sujet étudié ni de questions s'écartant de l'article.
- ❖ Les questions ne sont pas posées dans un langage de spécialistes. Elles doivent être comprises simplement par tout étudiant de deuxième cycle. Elles sont indépendantes les unes des autres.
- ❖ Il faut éviter les sous questions.
- ❖ Si une définition pose problème, c'est-à-dire si elle peut faire l'objet de discussions, la définition retenue pour cette épreuve doit être précisée dans l'intitulé.

IV – MODALITES DE CORRECTION

- ❖ Le résumé ne doit pas dépasser 250 mots et doit être fidèle à l'article. Il sera proposé un cadre matérialisé. Une pénalité sera décidée, le cas échéant, par le jury en cas de dépassement, proportionnelle au degré de dépassement.
- ❖ Une grille de réponses est proposée par le conseil scientifique du CNCI pour le résumé et les questions portant sur l'article
- ❖ Des points négatifs peuvent être décidés par le jury.
- ❖ L'épreuve fait l'objet d'une double correction comme pour les dossiers.

